



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 11/04/2023

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 05/04/2023
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 05/04/2023
Quorum applicable : 7	

**Le 11 avril 2023** à 18 h 30, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### **Présents (12) :**

AIME-LA-PLAGNE : MM. Michel GENETTAZ, Laurent DESBRINI et Pascal VALENTIN, titulaires, et Xavier URBAIN, suppléant.

CHAMPAGNY : MM. Denis TATOUD titulaire et Xavier BRONNER, titulaires.

LA PLAGNE TARENTEAISE : Mme Fabienne ASTIER et MM. Jean-Luc BOCH, Daniel-Jean VENIAT, Christian VIBERT, Pierre OUGIER titulaires, et Mme Nathalie BENOIT suppléante.

**Egalement présente en visioconférence (1) :** Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire d'Aime-la-Plagne (Suppléée par M. Xavier URBAIN).

**Excusés (5) :** Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. René RUFFIER-LANCHE titulaire de Champagny, Olivier CHENU, suppléant de Champagny, Romain ROCHET titulaire de La Plagne Tarentaise et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

**Secrétaire de séance** : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 19h00.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL  
du 11 avril 2023 convoqué à 18 h 30  
Aux Provagnes à Mâcot – 73 210 LA PLAGNE TARENTEAISE

ORDRE DU JOUR

**Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :**  
**depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.**

**Relevé de décision** : néant.

**Délibération n° 2023-018** : administration générale : avenant à la convention SIGP/CDG73 pour la gestion des dossiers retraite CNRACL : unanimité.

**Délibération n° 2023-019** : administration générale : modification du tableau des effectifs permanents du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-020** : domaine skiable : tarifs publics RM hiver 2023-2024 : unanimité.

**Délibération n° 2023-021** : domaine skiable : autorisation de désaffectation, déclassement et démantèlement d'équipements du domaine skiable, dans le cadre du réaménagement du secteur du Glacier de Bellecôte : unanimité.

**Délibération n° 2023-022** : finances : modification du montant de la subvention à l'OTGP pour 2023 : régularisation des montants de participation des communes : unanimité.

**Délibération n° 2023-023** : finances : compte de gestion 2022 du budget général du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-024** : finances : compte administratif 2022 du budget général du SIGP : unanimité (hors la présence du Président).

**Délibération n° 2023-025** : finances : affectation du résultat 2022 du budget général du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-026** : finances : subventions et cotisations 2023 aux clubs et associations : unanimité (hors la présence de MM. BOCH et URBAIN).

**Délibération n° 2023-027** : finances : budget primitif 2023 du budget général du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-028** : finances : compétence optionnelle : compte de gestion 2022 du budget annexe Eau et Assainissement du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-029** : finances : compétence optionnelle : compte administratif 2022 du budget annexe Eau et Assainissement du SIGP : unanimité (hors la présence du Président).

**Délibération n° 2023-030** : finances : compétence optionnelle : affectation du résultat 2022 du budget annexe Eau et Assainissement du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-031** : finances : compétence optionnelle : budget primitif 2023 du budget annexe Eau et Assainissement du SIGP : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 20h14**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 11 avril 2023.

Le Secrétaire de séance,  
Christian VIBERT,



Le Président,  
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
B.P. 02  
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **20 AVR. 2023**

⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**

⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**